



Pour tous renseignements

Patrick RIVIERE
Coordonnateur territorial

✉ Centre médico-psychologique
152 rue Alfred de Vigny
16000 ANGOULEME

☎ 06 64 50 36 99 / 05 45 95 21 40

📠 05 45 95 08 88

@ patrick.riviere@ch-claudel.fr

Les partenaires :

- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Charente (DSDEN 16)
- L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Mentale (IREPS 16)
- La Mutualité Sociale Agricole des Charentes (MSA)
- L'Association Nationale de Prévention en alcoologie et Addictologie (ANPAA 16)
- L'association OMEGA (médiation sociale)
- L'Association Soljadicienne de Promotion de la Santé (A.S.PRO.S.)

DSDEN



PREVENTION DU SUICIDE PROMOTION DE LA SANTE MENTALE

ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

COORDINATION TERRITORIALE DE LA CHARENTE

Le temps de l'adolescence est celui de la découverte, du doute et de l'incertitude. Chaque jeune est porté à rechercher ses nouvelles possibilités, ses nouvelles limites, tant sur le plan physique que psychique.

Cette recherche s'accompagne souvent de prises de risques.

Prendre des risques à l'adolescence, c'est aussi chercher à se sentir exister.

Toutefois, ces risques peuvent parfois prendre la forme de comportements mettant en danger leur propre existence et/ou celle des autres.

Dans certains cas, les prises de risques s'amplifient, se multiplient, se diver-

-sifient : cette souffrance psychique s'exprimant parfois par des conduites toxicomaniaques, des fugues, des violences, des scarifications, des atteintes au corps et des comportements suicidaires.

La prévention du suicide passe donc par la prévention de la souffrance psychique.

L'objectif est de permettre un meilleur repérage par tous de la souffrance psychique, de décrypter au mieux les bouleversements de l'adolescence et de savoir repérer certains signaux d'alerte pour lesquels il est préférable d'envisager une prise en compte, voire une orientation.

MISSIONS

Il s'agit de promouvoir la prévention et la promotion de la santé mentale par des actions de sensibilisation sur la thématique du bien-être, de la souffrance psychique et par des informations sur les personnes ressources et les structures d'aide spécialisée.

Ces actions s'adressent aux adolescents, aux jeunes adultes et à leur environnement de proximité (parents, professionnels, bénévoles,...) et à toutes les institutions qui les accueillent (Education Nationale, centres de formation, associations,...).

Animé par le coordonnateur, un groupe ressource réunit les Conseillers techniques de l'Inspection Académique, des professionnels de la prévention, du soin, du secteur social et des bénévoles.

Ce groupe peut être sollicité pour la mise en œuvre d'actions de prévention en lien avec les personnes ressources de la structure.

SERVICE / AIDE PROPOSES

A destination de la communauté éducative

- SOUTIEN A L'ELABORATION DE PROJETS DE PREVENTION

Les objectifs visent à soutenir les équipes dans leur démarche de prévention et de promotion de la santé mentale auprès de leur public.

- FORMATION/SENSIBILISATION

A travers des journées, il s'agira de renforcer ses connaissances sur le processus adolescent et ses remaniements, de développer le repérage et la prise en charge précoce des adolescents en souffrance psychique et de favoriser l'accompagnement, l'orientation et l'accès aux soins.

A destination des parents

Il s'agit de proposer une rencontre avec des professionnels, des parents et d'échanger autour de l'adolescence et des conduites à risque.

Les débats, parfois précédés d'une représentation théâtrale sur ce thème, sont animés par un professionnel de la santé mentale (médecin psychiatre et/ou psychologue clinicien), le coordonnateur et des professionnels de la prévention.

Le dispositif en santé mentale et les professionnels ressources de proximité sont présentés aux parents participants en fin de débat.

A destination des adolescents et des jeunes adultes

- MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE PREVENTION EN SANTE MENTALE

Ils se déclinent sous forme de prévention globale de la souffrance psychique. La promotion de la santé mentale, la valorisation du plaisir et de l'estime de soi, la prise en compte et la conservation de son capital santé, le développement des capacités à réagir en situation de crise, l'augmentation de la capacité du jeune à se mettre en relation avec l'adulte, et l'information sur les personnes ressources et les structures d'aide spécialisée de proximité en cas de nécessité en sont les objectifs.

Parfois des outils de médiation (théâtre forum ou interactif, vidéogrammes,...) sont utilisés pour faciliter les échanges entre les jeunes et les professionnels.

- ANIMATION DE GROUPES DE PAROLE

Les objectifs :

- Proposer un cadre de rencontre facilitant l'expression et la communication autour des thématiques de l'adolescence afin d'échanger sur des difficultés rencontrées.
- Offrir aux jeunes en difficulté une compréhension de l'aide médico-psychologique.
- Informer sur les personnes ressources et les structures d'aide spécialisée de proximité.

Ce groupe de parole doit permettre :

- le développement des capacités de faire face aux situations de crise,
- l'émergence et l'accompagnement d'une demande d'aide si nécessaire,
- l'étayage et l'accès à une aide externe.

Pour l'adolescent, sa participation au groupe de parole se fait sur la base du volontariat.